




**Légende**

-  Cercles d'orientation et de cohésion: assure les décisions relatives à la mission du CSA.
-  Cercles des responsabilités: assure la mise en œuvre de leurs objectifs spécifiques.
-  Cercles de soutien au projet: Consultation, émettent des propositions.

# Cercles de travail du centre social autogéré de Maizeret

## Cercles d'orientation et de cohésion

### Cercle général

Ce cercle se rencontre 3 à 4 fois par année, au besoin. Il est chargé de décider des grandes orientations du CSA, un peu comme une assemblée générale. Tous les citoyen.ne.s, partenaires et collectifs sont les bienvenus au cercle général.

### Cercle de coordination

Il s'agit du lieu de coordination des actions des différents cercles de responsabilité. Il est formé d'au moins une personne déléguée de chacun des cercles de responsabilités, mais peut aussi accueillir les autres personnes impliquées désirant s'y joindre, ainsi que de nouvelles personnes désirant participer aux travaux des cercles. C'est l'endroit où on a une vue d'ensemble des travaux du CSA. Ce cercle a la responsabilité de s'assurer que les travaux de chaque comité soient cohérents et respectent les objectifs et les orientations du projet.

## Cercles de soutien au projet

Ces cercles ne se rencontrent pas nécessairement, ils visent à assurer un lien avec les partenaires communautaires, financiers, expert.e.s et autres qui peuvent soutenir les travaux du CSA.

### Cercle des partenaires

Assurer un lien avec les partenaires intéressés à collaborer pour le projet CSA ou à le soutenir.

### Cercle des expertises

Assurer un lien avec divers expert.e.s (économie sociale, finance, architecture, aménagement urbain, bâtiment, droit, etc.) et en chercher pour ajouter à notre bassin d'expert.e.s.

## Cercles de responsabilités

Les cercles de responsabilités sont chargés de l'application et la mise en oeuvre des objectifs spécifiques pour lesquels ils sont responsables. Ils ont une liberté de décision quant aux moyens à mettre en place pour réaliser les objectifs.

### Cercle des discussions avec la ville

Participe aux rencontres de discussions avec la ville pour la mise en place du CSA. Le comité doit également s'assurer d'être prêt pour les rencontres en se documentant au besoin et en s'assurant de représenter les objectifs déterminés par le cercle de coordination.

### Cercle finances et statut légal

Prépare le plan d'affaire et réfléchit à la meilleure structure légale à mettre en place (OBNL, coopérative, etc.). Il effectue également la recherche de financement pour le projet.

### Cercle aménagement

Réfléchit aux projets prioritaires et à l'aménagement des lieux. Il est chargé d'élaborer des plans techniques et des illustrations inspirantes.

### Cercle vie associative et gouvernance

Amène des propositions de mode de gouvernance et de structure décisionnelle pour le CSA, ainsi qu'un processus de communication non violente. Il est aussi chargé de l'accueil des nouvelles personnes souhaitant s'impliquer.

### Cercle communications et promotion

Assure les communications et la promotion du CSA auprès des citoyen.ne.s et des organismes locaux. Il développe également des outils d'éducation populaire pour le CSA et organise des événements publics.

